



Commission juridique

Procès-verbal de la réunion du 19 mars 2014

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 26 février 2014 et du 5 mars 2014
2. 6172A Projet de loi portant
 - a) réforme du Titre II.- du Livre Ier du Code civil «Des actes de l'état civil» et modifiant les articles 34, 47, 57, 63, 70, 71, 73, 75, 76, 79, et 95;
 - b) réforme du Titre V.- du Livre Ier du Code civil «Du mariage» et rétablissant l'article 143 et modifiant les articles 144, 145, 147 à 154, 158 à 160, 160bis à 171, 173 à 175, 176 à 192, 194 à 199, 201 à 205, 212, 213, 223, 227, 228, 295 et introduisant les articles 146-1, 146-2, 175-1, 175-2 nouveaux;
 - c) modification des articles 108, 169, 295, 313, 315 et abrogation des articles 296 et 297 du Code civil;
 - d) introduction d'un Titre VI.bis nouveau dans la Deuxième Partie du Nouveau Code de procédure civile;
 - e) introduction d'un Chapitre VII.bis nouveau au Titre VII du Livre Ier du Code pénal;
 - f) abrogation de la loi du 23 avril 1827 concernant la dispense des prohibitions du mariage prévues par les articles 162 à 164 du Code civil; et
 - g) abrogation de la loi du 19 décembre 1972 portant introduction d'un examen médical avant mariage- Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
- Présentation et adoption d'une série d'amendements parlementaires
3. 6514 Projet de loi portant:
 - 1) approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité ouverte à la signature à Budapest le 23 novembre 2001,
 - 2) approbation du Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques, fait à Strasbourg le 28 janvier 2003,
 - 3) modification du Code pénal,
 - 4) modification du Code d'instruction criminelle,
 - 5) modification de la loi modifiée du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques- Rapporteur: Monsieur Guy Arendt
- Présentation et adoption d'une série d'amendements parlementaires
4. 6647 Projet de loi modifiant les articles 15 (2) et 16 (2) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur profession d'avocat

- Désignation d'un Rapporteur
- Présentation du projet de loi et examen de l'avis du Conseil d'Etat du 11 mars 2014

5. 6666 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2014
- Rapporteur: Monsieur Eugène Berger
 - Présentation du volet budgétaire du Ministère de la Justice (demande de la sensibilité politique ADR)
6. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, Mme Simone Beissel, M. Roger Negri remplaçant M. Alex Bodry, M. Franz Fayot, M. Léon Gloden, Mme Josée Lorsché, Mme Viviane Loschetter, M. Paul-Henri Meyers, Mme Octavie Modert, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, M. Roy Reding, M. Gilles Roth

M. Félix Braz, Ministre de la Justice

Mme Jeannine Dennewald, Mme Nancy Karier, Mme Marie-Anne Ketter, M. Laurent Thyès, du Ministère de la Justice

M. Laurent Besch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, M. Alex Bodry

*

Présidence : Mme Viviane Loschetter, Présidente de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 26 février 2014 et du 5 mars 2014

Les projets de procès-verbal repris sous référence n'appellent pas d'observations et recueillent l'accord unanime des membres de la commission.

2. 6172A Projet de loi portant

a) réforme du Titre II.- du Livre Ier du Code civil «Des actes de l'état civil» et modifiant les articles 34, 47, 57, 63, 70, 71, 73, 75, 76, 79, et 95;

b) réforme du Titre V.- du Livre Ier du Code civil «Du mariage» et rétablissant l'article 143 et modifiant les articles 144, 145, 147 à 154, 158 à 160, 160bis à 171, 173 à 175, 176 à 192, 194 à 199, 201 à 205, 212, 213, 223, 227, 228, 295 et introduisant les articles 146-1, 146-2, 175-1, 175-2 nouveaux;

c) modification des articles 108, 169, 295, 313, 315 et abrogation des articles 296 et 297 du Code civil;

d) introduction d'un Titre VI.bis nouveau dans la Deuxième Partie du Nouveau Code de procédure civile;

e) introduction d'un Chapitre VII.bis nouveau au Titre VII du Livre Ier du

Code pénal;

f) abrogation de la loi du 23 avril 1827 concernant la dispense des prohibitions du mariage prévues par les articles 162 à 164 du Code civil; et

g) abrogation de la loi du 19 décembre 1972 portant introduction d'un examen médical avant mariage

Présentation des propositions d'amendement (*document envoyé par courrier électronique du 14 mars 2014 aux membres de la Commission juridique*)

M. le Rapporteur présente succinctement les *points 1. à 5. du point I. Observations préliminaires* du projet de lettre d'amendement.

Au sujet de l'abrogation proposée de l'article 1595 du Code civil (prohibition de la vente entre époux) et des éventuelles conséquences et implications sur le plan fiscal (fiscalité directe et indirecte), M. le Ministre de la Justice propose d'envoyer un courrier afférent au Ministre des Finances afin que ce dernier procède aux vérifications qui s'imposent.

Le représentant de la sensibilité politique ADR informe les membres de la commission qu'il s'oppose à l'ouverture du mariage, institution familiale, aux couples homosexuels. Il ajoute qu'il est uniquement disposé à participer aux travaux parlementaires en ce qui concerne les seuls points d'ordre technique.

Vote

Soumises au vote, les propositions d'amendement parlementaires recueillent la majorité des voix avec une abstention de la part du représentant de la sensibilité politique ADR.

3. 6514 Projet de loi portant:

- 1) approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité ouverte à la signature à Budapest le 23 novembre 2001,**
- 2) approbation du Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques, fait à Strasbourg le 28 janvier 2003,**
- 3) modification du Code pénal,**
- 4) modification du Code d'instruction criminelle,**
- 5) modification de la loi modifiée du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques**

Présentation des propositions d'amendement (*document envoyé par courrier électronique du 17 mars 2014 aux membres de la Commission juridique*)

M. le Rapporteur présente succinctement les deux propositions d'amendement parlementaires.

Le représentant du ministère de la Justice informe les membres de la commission que le ministère de la Justice est en train de rédiger le commentaire des articles qui portera tant sur les articles de la future loi que sur les articles de la Convention du Conseil de l'Europe du 23 novembre 2001.

Vote

Lesdites propositions d'amendement recueillent l'accord unanime des membres de la commission.

4. 6647 Projet de loi modifiant les articles 15 (2) et 16 (2) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur profession d'avocat

Désignation d'un rapporteur

La commission unanime désigne M. Guy Arendt comme rapporteur du projet de loi.

Présentation du projet de loi

Le représentant du ministère de la Justice explique qu'il est proposé de porter le mandat des membres du Conseil de l'ordre des avocats des deux barreaux d'un an à deux ans. Il est proposé de modifier en ce sens le paragraphe (2) respectif des articles 15 et 16 de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat.

Ainsi, la durée du mandat du Bâtonnier et des membres du Conseil de l'ordre des avocats est alignée sur celle du mandat des membres du Conseil disciplinaire et administratif et sur celle des membres du Conseil disciplinaire et administratif d'appel qui est de deux ans.

Il convient de préciser que le Bâtonnier, une fois son mandat terminé, continue à siéger pour un mandat de deux ans au sein du Conseil de l'ordre des avocats du Barreau respectif en sa qualité de Bâtonnier sortant (article 16, paragraphe (1) de la loi modifiée précitée de 1991).

Ces modifications reflètent une demande afférente des Conseils de l'ordre des avocats des Barreaux de Diekirch et de Luxembourg.

Examen de l'avis du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat, qui a rendu son avis en date du 11 mars 2014, approuve le texte de loi proposée et n'a pas d'observations à formuler.

Echange de vues

De l'échange de vues qui s'ensuit, il y a lieu de retenir ce qui suit:

- Au préalable à la réforme de la profession d'avocat opérée par le biais de l'adoption de la loi (modifiée) du 10 août 1991 sur la profession d'avocat, la durée du mandat du Bâtonnier était bel et bien de deux ans.
- A l'heure actuelle, il est de coutume que le Bâtonnier élu une première fois se présente une seconde fois de sorte que le mandat effectivement exercé sera de quatre ans, durée à laquelle il convient d'ajouter le mandat de deux ans en tant que Bâtonnier sortant qui est d'office membre du Conseil de l'ordre des avocats.
- Il y a lieu de mentionner qu'il existe certaines difficultés de recrutement quant à la composition du Conseil de l'ordre des avocats et notamment pour la fonction de Bâtonnier, étant donné la charge de travail qui incombe au Bâtonnier. En effet, la charge de travail et la présence requise de la part du Bâtonnier font que les études

d'avocats de plus modeste taille hésitent à ce qu'un de leurs associés puisse être libéré pour assumer la fonction de Bâtonnier.

- L'augmentation de la durée du mandat à deux ans répond à une nécessité réelle permettant au titulaire de prendre amplement connaissance de ses tâches multiples et d'exercer le mandat lui confié en parfaite connaissance de cause.
- Dans les pays limitrophes, la durée du mandat du Bâtonnier est en principe de deux ans.

La présentation et l'adoption d'un projet de rapport figureront à l'ordre du jour de la réunion de la commission du mercredi 2 avril 2014.

5. 6666 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2014

Ce point est reporté, à la demande de M. le Ministre de la Justice (Conseil de Gouvernement à 10h00), à la réunion du mercredi 2 avril 2014 à 09h00.

Le secrétaire,
Laurent Besch

La Présidente,
Viviane Loschetter